Image not found or type unknown

éligible à un contrat CAE DOM

Par **mlengue**, le **04/05/2013** à **16:09**

Bonjour,
voilà mon problème,je vis en Guadeloupe, j'ai 57 ans, je suis en contrat CUI depuis le 01/09/2011 et il se terminera le 31/08/2013. Mon employeur aimerait me garder et me faire signer un contrat CAE DOM . Je me suis donc rendu au Pole Emploi afin d'obtenir une attestation et depuis 3 semaines on me ballade de bureau en bureau sans pouvoir me renseigner.
Pour précision , j'ai appris que j'avais été radié de Pole Emploi depuis le 01/09/2011... et je touche le RSA actif.
Merci pour tous les renseignements et conseils que vous pourrez me donner.
Bonne journée à vous

Par **P.M.**, le **04/05/2013** à **16:28**

Bonjour,
Je pense qu'il faudrait que vous passiez au stade au-dessus et demandiez à rencontrer un cadre ou carrément lle directeur de l'agence Pôle Emploi...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés